

PHOTO

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION ET INSCRIPTION 2024 - 2025

PRE-INSCRIPTION Du 12/06/2024 au 28/06/2024

Inscription préliminaire des nouveaux élèves avant inscription définitive, réponse en Août 2024.

INSCRIPTION Du 02/09/2024 au 06/09/2024

Inscription des nouveaux élèves en attente de validation d'inscription définitive selon les places disponibles

Les frais de scolarité du trimestre entamé sont facturés ainsi que les trimestres suivants.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera systématiquement renvoyé sans traitement.

ELEVE

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

CAPM

Hors habitants CAPM 77

Hors habitants Département 77

Tél domicile : Mobile * : Tél pro :

E-mail * :

Date naissance : Sexe : M F

Etablissement scolaire 2024/2025 : Niveau scolaire 2024/2025 :

RESPONSABLE LEGAL 1 POUR LES ELEVES MINEURS

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

Tél domicile : Mobile* : Tél pro :

E-mail* :

RESPONSABLE LEGAL 2 POUR LES ELEVES MINEURS

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

CP Ville :

Tél domicile : Mobile* : Tél pro :

E-mail * :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Mme M. Nom : Prénom :

En qualité de :

Tél domicile : Mobile* :

E-mail * :

***La transmission du n° de téléphone portable et de l'e-mail des responsables légaux sont obligatoires.**

Pour tout changement merci de nous en informer rapidement par mail : citedelamusique@meaux.fr

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à M. Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux - Adresse – 77100 MEAUX.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant en envoyant votre demande à l'adresse suivante : citedelamusique@meaux.fr

* La Cité de la musique propose des parcours Études ou Adultes comprenant la pratique instrumentale, la formation musicale et la pratique collective.

Les élèves sont accueillis à partir de 4 ans (jardin musical) jusqu'à l'âge adulte.

Merci d'indiquer votre choix par ordre de préférence.

LES PARCOURS D'APPRENTISSAGES

Parcours Premiers Pas (hors parcours)

Jardin (4 ans) Eveil (5ans)

* **ADI** : Atelier de Découverte Instrumentale et Initiation Formation Musicale (IFM voir liste) (6 ans, CP) Possibilité de découvrir un panel d'instruments, pour faire votre choix d'instrument. **L'organisation des ateliers ADI feront l'objet d'une communication spécifique à la rentrée.**

Choix IFM 1 : Jour : Choix IFM 2 : Jour :

Heure Heure

Enseignant : Enseignant :

* **API** : Atelier de Pratique Instrumentale choisi et Initiation Formation Musicale (6 ans, CP) Préciser l'instrument choisi :

.....

Choix IFM 1 : Jour : Choix IFM 2 : Jour :

Heure Heure

Enseignant : Enseignant :

* Sous réserves des places disponibles

Parcours Etudes (Dès 7 ans) ou Parcours Adultes (+26 ans)

Niveaux Formation Musicale 2024-2025

1C1 1C2 1C3 1C4 1C5 2C1 2C2 2C3 2C4 3C1 3C2 3C3

FM JAZZ 1 FM JAZZ 2

Je ne connais pas mon niveau de Formation Musicale

Des test de Formation Musicale se dérouleront du 9 au 13 septembre 2024. L'administration de la Cité de la Musique vous contactera pour vous proposer un rendez-vous.

A compter du 03/03/2025, tous les cours de la Cité de la Musique se tiendront sur le nouveau site 2, Bis rue des Cordeliers 77100 Meaux. Les enseignements des antennes seront maintenus.

Formation Musicale

En fonction des places disponibles - Merci d'indiquer 3 choix différents (Voir liste jointe)

Choix 1 : Jour : Heure :

Enseignant :

Choix 2 : Jour : Heure :

Enseignant :

Choix 3 : Jour : Heure :

Enseignant :

Pratique(s) Collective(s) 2024 – 2025 obligatoire dès 7 ans: Choix à déterminer avec le professeur d'instrument ou de chant (Voir liste jointe)

Instrument(s) ou Chant individuel souhaité(s) - Rentrée 2024/2025

En fonction des places disponibles – Merci d'indiquer **obligatoirement** 3 choix différents

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Parcours Projets

Prendre contact avec la Directrice des Parcours Pédagogiques pour un entretien préalable d'orientation : citedelamusique@meaux.fr

Parcours Handi'Symphonie

Prendre contact avec la Directrice des Parcours Pédagogiques pour un entretien préalable d'orientation et le Réfèrent Musique et Handicap : citedelamusique@meaux.fr

CAS PARTICULIERS (Hors Parcours)

Formation Musicale seule (voir liste jointe)

Choix 1 Indiquer le lieu et le cours :

Choix 2 Indiquer le lieu et le cours :

Pratique Collective seule (voir liste jointe)

Choix 1 Indiquer la pratique :

Choix 2 Indiquer la pratique :

2ème discipline (instruments ou chant) : Dans le cadre d'une deuxième discipline, la tarification appliquée correspondra à un forfait parcours musical complet supplémentaire.

Location d'instrument : Souscription obligatoire à une assurance en cas de dommage ou vol du matériel

- Tout changement devra faire systématiquement l'objet d'une demande motivée et adressée par écrit au Secrétariat à la scolarité de la Cité de la Musique : citedelamusique@meaux.fr Après la décision de la Direction, les Enseignants seront informés.

Pièces à fournir :

- Avis d'imposition 2023-2024 **OU** Attestation CAF récente, précisant le Quotient Familial
- Photocopie justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture énergétique, quittance de loyer, facture téléphonique...) **OBLIGATOIRE**
- Livret de famille **OU** carte d'identité - **OBLIGATOIRE**
- Assurance responsabilité civile pour tous les élèves inscrits - **OBLIGATOIRE**
- Photo d'identité récente de l'élève (facultative)

Paiement par prélèvement :

- Mandat de prélèvement SEPA **OBLIGATOIRE**
- Relevé d'Identité Bancaire ou postal au format IBAN/BIC **OBLIGATOIRE**

Pièces jointes :

- Règlement Intérieur partie 2, relatif aux élèves et aux usagers
- Liste des créneaux de Formation Musicale
- Liste des créneaux des pratiques collectives
- Plaquette d'information
- Mandat de prélèvement Sepa

REGLEMENT INTERIEUR

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur Partie 2, relatif aux élèves et aux usagers et l'accepter sans conditions.

Date et Signature par les représentants légaux obligatoire

FRAIS DE DOSSIER NON REMBOURSABLE

Versement des frais de dossier par chèque bancaire uniquement à l'ordre de : **Régie de Recette CMS.VEIL** d'un montant de 25 € par élève inscrit - **Obligatoire pour validation de votre dossier d'inscription.**

AUTORISATIONS

Autorisation de sortie : Je soussigné(e), M. ou Mme, agissant en qualité de père, mère, parent, exerçant le droit de garde, tuteur, **AUTORISE** / **N'AUTORISE PAS**

mon enfant **Nom** : **Prénom** :
à quitter seul(e) la Cité de la Musique à l'issue de ses cours et décharge de toute responsabilité la Cité de la Musique de tout incident qui pourrait subvenir à partir de ce moment et déclare renoncer à tout recours à son encontre.
Je déclare sur l'honneur avoir le plein exercice de l'autorité parentale de l'enfant précité.

Date et Signature par les représentants légaux obligatoire
Merci de recopier la mention « Lu et approuvé bon pour décharge de sortie »

DROITS A L'IMAGE

Droits à l'image : **AUTORISE** / **N'AUTORISE PAS** mon enfant et/ou moi-même à être filmé ou photographié durant les activités et je donne l'autorisation à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux d'utiliser les images sur ses supports de communication.

Date et signature par les représentants légaux obligatoire

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX ET AUTRES

Situation de handicap ou problème médical nécessitant un accueil spécifique de l'élève :

.....

Autres :

.....

Date et heure de réception au Secrétariat de la scolarité

Règlement € **Nombre d'inscrit(s)**

RIB

[Site de Pinteville](#)

49 cours de Pinteville – 01 64 34 68 03

[Site du Temple](#)

Place du Temple – 01 60 25 20 39

citedelamusique@meaux.fr